

Développement futur de l'installation de traitement des déchets de l'Est de l'Ontario



1^{ère} activité publique d'information concernant l'évaluation environnementale



7 octobre 2021

Bienvenue

Bienvenue à la **première activité publique d'information** sur l'évaluation environnementale du projet de développement du centre de traitement des déchets de l'Est de l'Ontario (EOWHF)

Cette **activité publique d'information** vise à présenter:

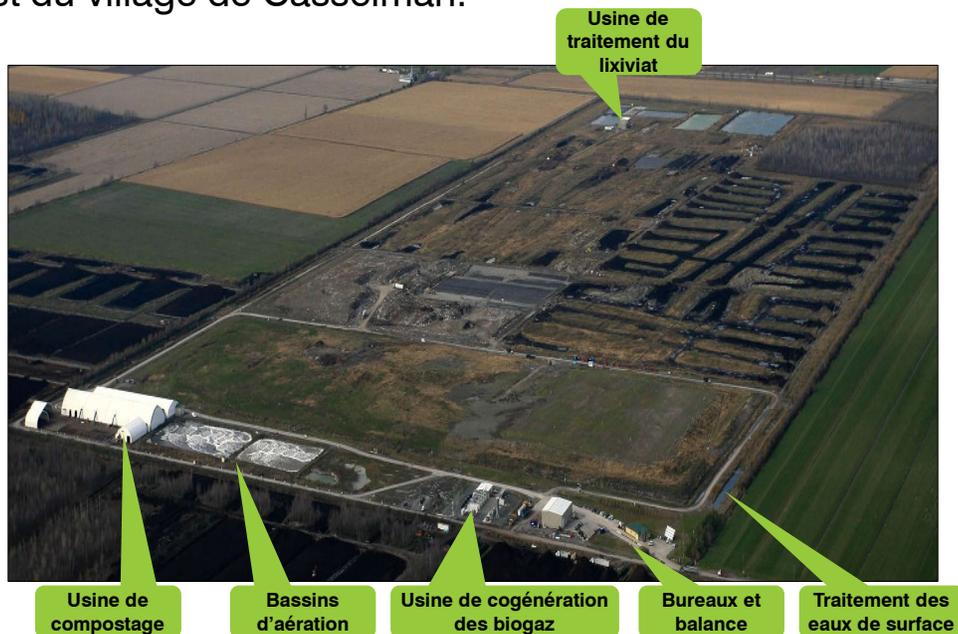
- Le projet
- Les scénarios envisagés
- Les étapes du processus d'évaluation environnementale (EE) et la démarche de consultation prévue
- Les conditions environnementales existantes
- Recueillir les commentaires du public



Veillez consulter les documents disponibles.
Le personnel et les conseillers de GFL se feront un plaisir de répondre à vos questions.

Activités au centre de traitement EOWHF

Le centre de traitement EOWHF est situé dans le Canton de Stormont-Nord, à environ 5 km au nord-nord-ouest du village de Moose Creek et à 5 km à l'est du village de Casselman.



- Installation importante dans le réseau provincial de gestion des matières résiduelles
- Depuis l'année 2000, GFL est un fier partenaire des citoyens, municipalités et entreprises de l'Est de l'Ontario
- Les villages, villes et communautés autochtones de l'Est de l'Ontario font appel à nos services
- Notre gamme de services comprend le compostage des matières organiques, la collecte des résidus électroniques et des pneus et un dépôt pour les citoyens, en plus de l'enfouissement
- Plus de 45 employés à temps plein
- Depuis 20 ans, GFL a investi plusieurs millions \$ dans la communauté pour l'achat de biens et de services
- Dans le cadre de ses activités, GFL accorde d'importants contrats de services en sous-traitance auprès d'entreprises et de ressources externes
- Activités éducatives et de recherche auprès de divers groupes et institutions d'enseignement

Le projet proposé

Le projet de poursuite des activités de l'EOWHF consisterait à agrandir l'aire d'enfouissement à l'est des installations actuelles sur des terrains appartenant déjà à GFL.

Le projet vise à fournir une capacité d'enfouissement additionnelle de 15,1 million m³ échelonnée sur une période d'environ 20 ans, basé sur un tonnage maximal d'enfouissement de 755 000 tonnes/année.

Aucun changement prévu quant au tonnage annuel autorisé et aux routes pour accéder au site.

Selon le processus d'approbation, la construction devrait débuter en 2024.

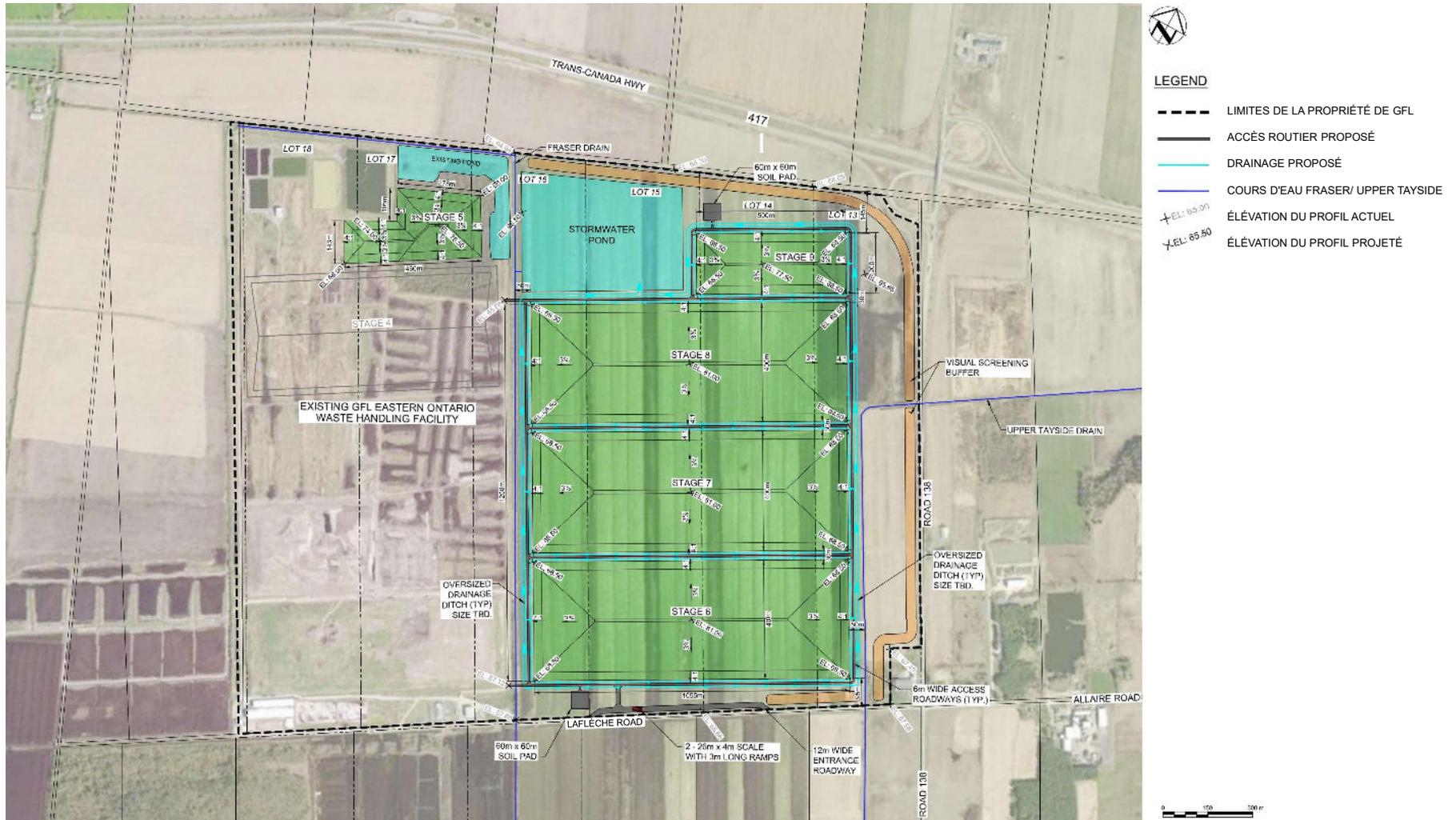
	2020				2021				2022				2023				2024				2025			
	Q1	Q2	Q3	Q4																				
Cadre de références de l'EE	■																							
Études sur l'environnement existant	■				■																			
Évaluation environnementale (EE)					■				■															
Aménagement du territoire									■															
Approbation de conformité environnementale													■											
Construction																	■							

Zone proposée pour le projet de développement

Les terrains envisagés pour le développement du site sont situés sur la propriété du centre de traitement EOWHF actuel ainsi que dans la portion est du lot 16, des lots 14 et 15, ainsi qu'une portion du lot 13 de la Concession 10 est de l'EOWHF, qui a une superficie d'environ 233 hectares.



Scénario 1



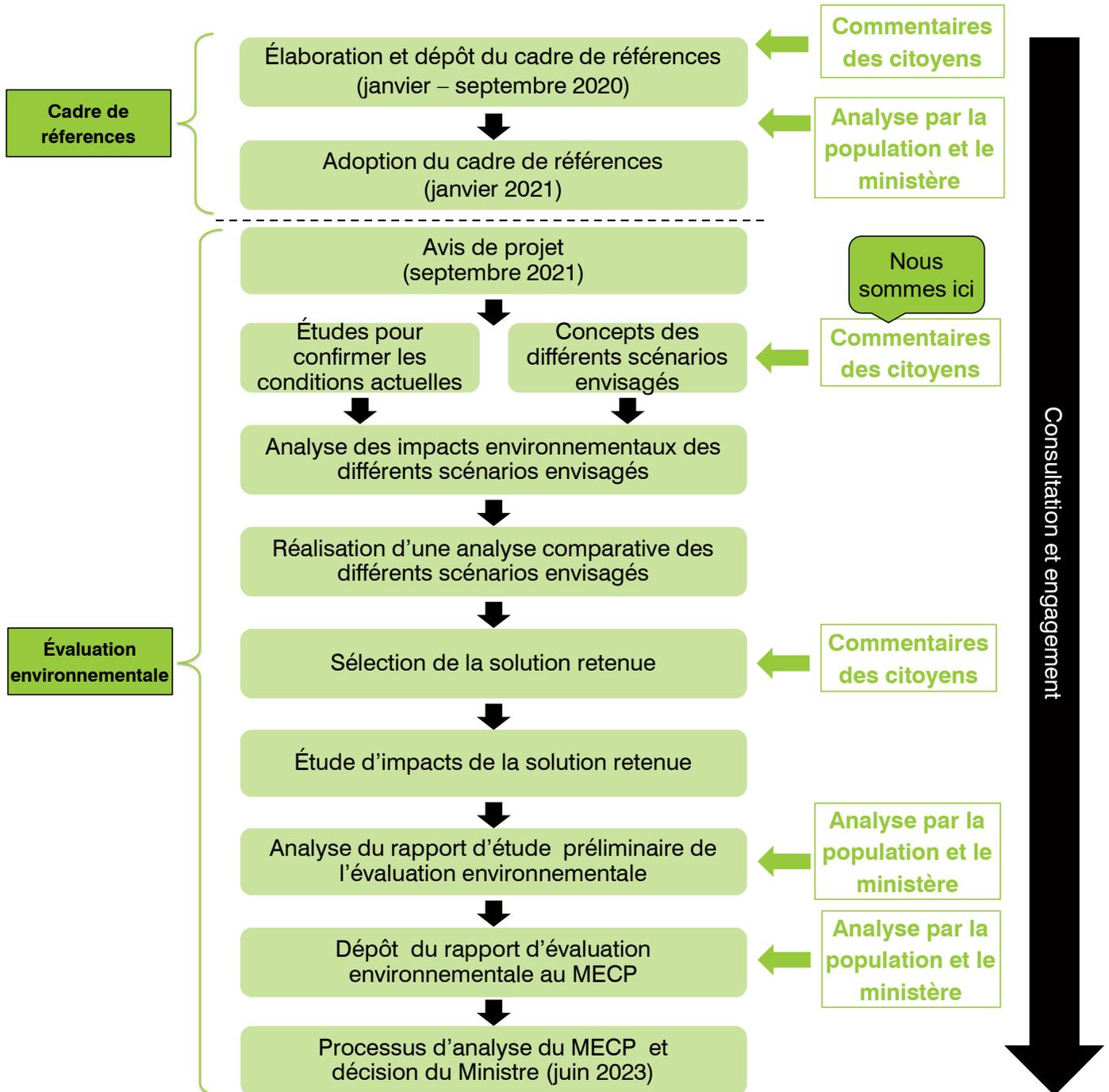
Évaluation environnementale – Développement futur de l'installation de traitement des déchets de l'Est de l'Ontario

Scénario 2



Évaluation environnementale – Développement futur de l'installation de traitement des déchets de l'Est de l'Ontario

Aperçu du processus d'évaluation environnementale



Le processus d'évaluation environnementale exige:

- Présenter, à l'aide de critères d'analyse, les éléments dans l'environnement actuel pouvant être affectés
- Présenter de façon détaillée les deux scénarios envisagés avec leurs moyens de mitigation respectifs
- Prévoir les impacts de chaque scénario sur le milieu environnant à l'aide de critères d'analyse
- Détailler les moyens de mitigation et prévoir leur impact sur le milieu environnant
- Réaliser une analyse comparative des scénarios à l'aide de critères d'évaluation
- Identifier le scénario retenu
- Évaluer les impacts du scénario retenu



Critères d'évaluation

Les critères d'analyse et d'évaluation environnementale sont définis par le MECP et comprennent les milieux naturel, socio-économique, culturel et bâti.

Critères d'évaluation	Raisonnement	Indicateurs
L'environnement naturel		
Environnement atmosphérique		
Qualité de l'air	Les activités d'un lieu d'élimination de matières résiduelles peuvent émettre des contaminants qui dégradent la qualité de l'air. Les activités de construction et d'exploitation dans un site d'enfouissement peuvent également augmenter les niveaux de particules (poussières) dans l'air.	<ul style="list-style-type: none"> • Les concentrations atmosphériques ponctuelles prévisibles du point d'impact des composés • Fréquence de tout dépassement des normes ou limites autorisées • Nombre de récepteurs hors site potentiellement affectés (propriétés résidentielles, installations publiques, entreprises / fermes, établissements)
Bruit	Les activités d'un lieu d'élimination peuvent entraîner une augmentation des niveaux de bruit associés à la disposition des matières résiduelles.	<ul style="list-style-type: none"> • Niveaux de bruit prévus liés au site (dBA) • Nombre de récepteurs hors site potentiellement affectés (propriétés résidentielles, installations publiques, entreprises / fermes, établissements)
Odeur	Les activités d'un lieu d'élimination de matières résiduelles peuvent émettre des contaminants qui génèrent des émissions odorantes.	<ul style="list-style-type: none"> • Concentrations prévisionnelles d'odeurs hors site ($\mu\text{g} / \text{m}^3$ et unités d'odeur) • Fréquence de tout dépassement des normes ou limites applicables • Nombre de récepteurs hors site potentiellement affectés (propriétés résidentielles, installations publiques, entreprises / fermes, institutions)
Géologie et hydrogéologie		
Qualité des eaux souterraines	Les contaminants associés aux lieux d'élimination des matières résiduelles ont le potentiel de pénétrer dans les eaux souterraines et d'avoir un impact sur les eaux souterraines hors site.	<ul style="list-style-type: none"> • Effets prévisibles de la qualité des eaux souterraines aux limites de la propriété et hors site
Quantité des eaux souterraines	Les travaux physiques peuvent perturber les écoulements naturels des eaux souterraines	<ul style="list-style-type: none"> • Caractéristiques de l'écoulement prévisible des eaux souterraines
Eau de surface		
Qualité de l'eau de surface	Les effluents d'un lieu d'élimination des matières résiduelles peuvent s'écouler dans les eaux de surface par l'évacuation des eaux pluviales ou par le système de collecte et de traitement du lixiviat.	<ul style="list-style-type: none"> • Effets prévisibles sur la qualité de l'eau de surface sur place et hors site
Quantité d'eau de surface	La construction de travaux physiques peut perturber les schémas naturels de drainage de surface et modifier les écoulements et les débits de pointe. L'agrandissement de l'aire d'enfouissement peut également affecter le débit de base vers les eaux de surface.	<ul style="list-style-type: none"> • Changement dans les zones de drainage • Prédiction de la fréquence et du niveau des impacts hors site
Écologique		
Écosystèmes terrestres	L'exploitation continue ou élargie d'un lieu d'élimination peut perturber le fonctionnement des habitats terrestres naturels et de la végétation, y compris les espèces rares, menacées ou en voie de disparition.	<ul style="list-style-type: none"> • Impact prévisible sur les communautés végétales • Impact prévisible sur l'habitat faunique • Impact prévisible sur la végétation et la faune, y compris les espèces rares, menacées ou en voie de disparition
Écosystèmes aquatiques	L'exploitation continue ou élargie d'un lieu d'élimination peut perturber le fonctionnement des habitats aquatiques naturels et des espèces, y compris les espèces rares, menacées ou en voie de disparition.	<ul style="list-style-type: none"> • Changements prévus dans la qualité de l'eau • Impact prévisible sur l'habitat aquatique • Impact prévisible sur le biote aquatique, y compris les espèces rares, menacées ou en voie de disparition

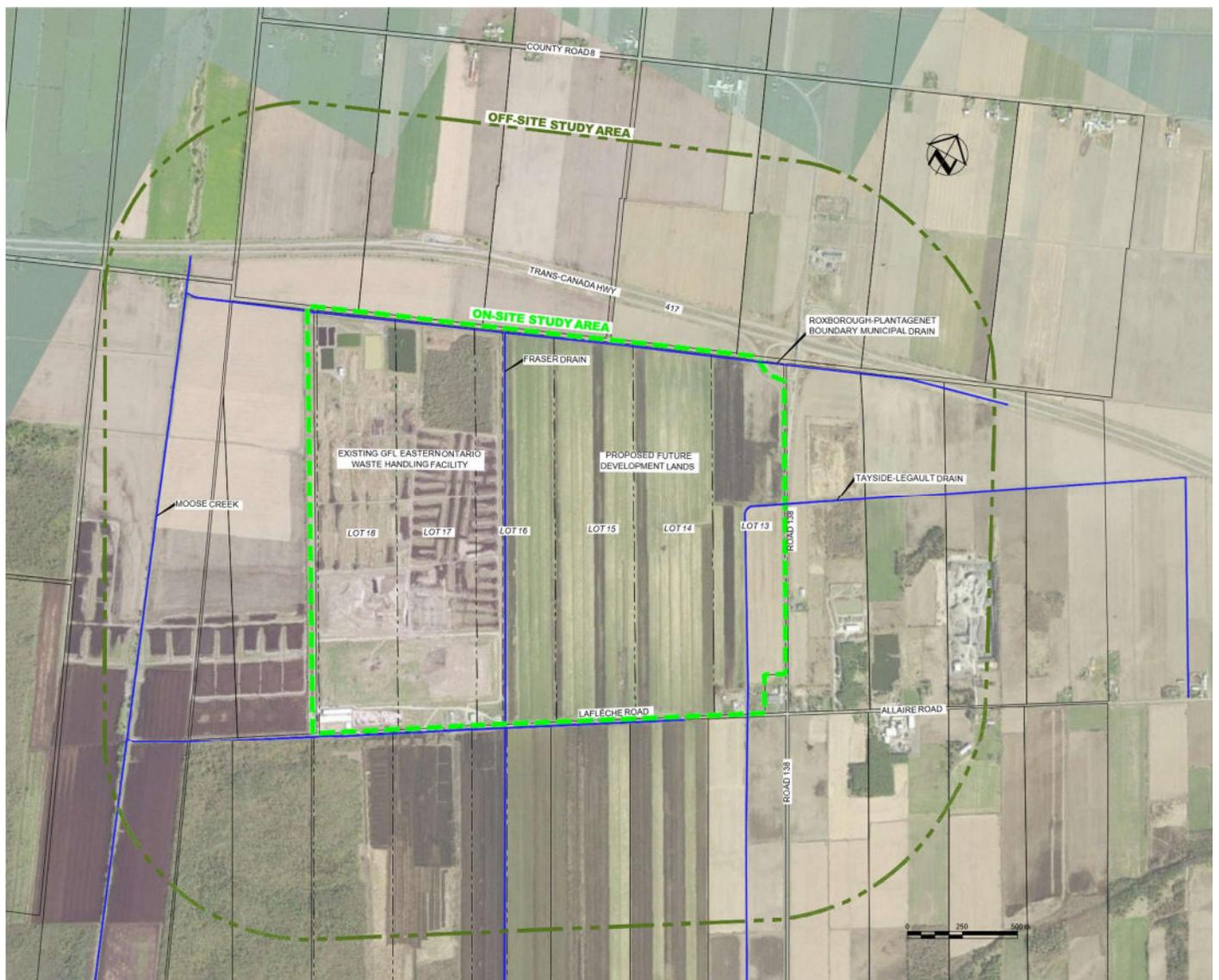
Critères d'évaluation

Critères d'évaluation	Raisonnement	Indicateurs
Socio-économique		
Économique		
Effets économiques sur / avantages pour la communauté locale	L'exploitation d'un lieu d'élimination fournira des avantages économiques à la communauté locale par la création d'emplois. Cela peut également favoriser la création d'emplois dans les entreprises locales.	<ul style="list-style-type: none"> • Emplois sur le site (nombre et durée) • Emplois dans les entreprises locales • Déplacement des activités économiques • Retombées économiques liées à l'achat de produits et de services
Sociale		
Effets sur la communauté locale	Les lieux d'élimination peuvent affecter les résidents à proximité du site.	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de résidents • Nombre et type d'entreprises locales • Changements prévus à l'usage des propriétés
Impact visuel	L'aménagement d'un lieu d'élimination peut avoir un impact visuel sur le paysage environnant.	<ul style="list-style-type: none"> • Changements prévus du profil et des points de vue du paysage
Environnement culturel		
Ressources culturelles et patrimoniales	Les activités liées à la construction et à l'exploitation d'un lieu d'élimination peuvent avoir des impacts directs ou indirects sur le patrimoine culturel existant.	<ul style="list-style-type: none"> • Proximité des ressources du patrimoine culturel connues ou potentielles de la décharge (les ressources du patrimoine culturel connues/potentielles seront évaluées pour les impacts potentiels directs ou indirects)
Ressources archéologiques	Les ressources archéologiques sont des ressources culturelles non renouvelables qui peuvent être détruites par la construction et l'exploitation d'une installation d'élimination de matières résiduelles.	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources archéologiques sur place et dans le voisinage et impacts prévus sur celles-ci
Environnement bâti		
Transport		
Effets du transport par camion le long des voies d'accès	Le trafic de camions lié à l'exploitation d'un lieu d'enfouissement peut avoir une incidence défavorable sur les résidents, les entreprises, les établissements et la circulation des véhicules agricoles dans le voisinage.	<ul style="list-style-type: none"> • Perturbation de la circulation routière
Usages futurs et actuels		
Effets sur les usages actuels et futurs	L'exploitation d'un lieu d'élimination peut ne pas être entièrement compatible avec certains usages actuels et futurs/planifiés dans la zone d'étude autour du site. Les lieux d'élimination peuvent affecter l'utilisation et l'intérêt de certaines installations récréatives à proximité du site.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation actuelle des terres • Utilisation planifiée des terres • Nature et proximité des ressources récréatives situées dans un rayon de 1000 m d'un lieu d'enfouissement • Nature et proximité d'usages sensibles (par exemple, résidences, églises, parcs) situés à moins de 1000 m d'un lieu d'enfouissement
Extraction de ressources et agriculture		
Extraction de ressources	Des ressources naturelles peuvent être présentes dans le secteur visé par le projet	<ul style="list-style-type: none"> • Présence de ressources naturelles connues ou identifiées et impact possible de la réduction de leur utilisation en raison de l'empreinte proposée, de la construction et de l'exploitation du site
Effets sur les terres agricoles	Les terres agricoles adjacentes peuvent être affectées par le développement de l'installation.	<ul style="list-style-type: none"> • Perte prévue de l'utilisation des terres agricoles • Impacts prévus sur les opérations agricoles environnantes • Nature et proximité des opérations agricoles (par exemple, organique, culture commerciale, élevage)

L'analyse des impacts potentiels sera réalisée pour les secteurs suivants:

Sur le site actuel du EOWHF – ainsi que la zone prévue pour le projet comprenant la partie est du lot 16, les lots 14 et 15, ainsi qu'une portion du lot 13 de la concession 10 est de l'EOWHF

En périphérie du site actuel – les terrains voisins du projet dans un périmètre d'environ 1 km autour du site actuel de l'EOWHF



Résumé des conditions environnementales existantes

Des études spécifiques ont été réalisées dans plusieurs domaines pour évaluer les conditions environnementales existantes dans les zones d'étude.

L'environnement naturel
Environnement atmosphérique
Qualité de l'air
La zone entourant l'EOWHF est principalement constituée de terres agricoles ainsi que de la route transcanadienne, de la route 138 et de plusieurs entreprises. Les sources d'émissions atmosphériques comprennent les opérations sur place et les activités agricoles environnantes, ainsi que la circulation routière. Compte tenu de la qualité de l'air ambiant dans la région et de la présence de plus de 180 contaminants, la qualité de l'air dans la zone d'étude répond aux normes provinciales et aux objectifs fédéraux relatifs aux contaminants préoccupants, à l'exception du dioxyde d'azote, des quantités de particules en suspension, des particules fines (PM ₁₀ et PM _{2,5}), et le benzène. Tous les dépassements se retrouvent très près des limites de propriété de l'EOWHF et les concentrations sont inférieures à toutes les normes et aux objectifs associés aux récepteurs sensibles (résidences), à l'exception du benzène. Pour le benzène, la concentration ambiante régionale dépassait l'AAQC, entraînant des dépassements aux limites de la propriété et des récepteurs sensibles. La concentration de benzène résultant des opérations de l'EOWHF ne dépasse pas la norme atmosphérique provinciale.
Bruit
L'EOWHF et les secteurs environnants sont situés dans un environnement déjà bruyant dominé par l'autoroute 417 reliant la région d'Ottawa à Montréal et à proximité d'une entreprise de culture de tourbe. Les critères d'évaluation acoustique ont été établis conformément aux lignes directrices du ministère de l'Environnement, de la Conservation et des Parcs de l'Ontario (MECP). Les niveaux sonores hors site existants provenant des activités à l'EOWHF respectent les normes autorisées par le MECP et sont inférieures aux niveaux de bruit ambiant dans le secteur. Il n'y a eu aucune plainte de bruit à l'EOWHF depuis le début des opérations en 1999.
Odeur
Il existe plusieurs composés odorants émis par l'EOWHF qui doivent respecter des normes ou des lignes directrices spécifiques. Les concentrations de ces contaminants ne dépassent à aucun endroit les normes ou les lignes directrices sur la qualité de l'air. Il n'existe aucune norme ou de directive formelle pour l'odeur elle-même ; cependant, une ligne directrice de 1 unité olfactive par mètre cube est souvent utilisée en Ontario. La modélisation du lieu d'élimination à pleine capacité prévoit que cette recommandation serait dépassée environ 1 % du temps à un récepteur sensible; par conséquent, l'EOWHF respecterait la directive exigée 99 % du temps.
Géologie et hydrogéologie
Qualité des eaux souterraines
Les eaux souterraines dans l'aquifère rocheux de la région sont de grande qualité. La qualité des eaux souterraines des aquifères des dépôts meubles de la région est également de qualité relativement élevée. La qualité actuelle des eaux souterraines au lieu d'enfouissement, basée sur des données historiques et récentes d'analyses des eaux souterraines, suggère que le lixiviat de l'EOWHF a été bien géré. La qualité des eaux souterraines, telle que confirmée par les analyses réalisées dans les puits en périphérie du site, démontre un impact limité des activités d'enfouissement.
Quantité des eaux souterraines
Les niveaux des eaux souterraines fluctuent naturellement en fonction des saisons, des variations annuelles et des événements météorologiques importants. Le site actuel de l'EOWHF ne se trouve pas dans une zone des eaux protégée. Aucun problème n'est survenu en ce qui concerne l'utilisation des eaux souterraines depuis le début des activités du site. La profondeur de la nappe phréatique est relativement faible dans la zone du projet d'agrandissement. Cette zone repose sur une couche d'argile limoneuse qui est généralement incapable de servir d'aquifère en raison de sa faible conductivité hydraulique.
Eau de surface
Qualité de l'eau de surface
Les principaux cours d'eau de surface assurant le drainage vers et depuis le site de l'EOWHF sont le cours d'eau Fraser et le ruisseau Moose. Une portion du cours d'eau Tayside-Legault traverse la partie est du lot 13 à l'intérieur des terrains du projet, puis traverse la route 138, pour finalement se jeter dans la rivière Scotch après avoir traversé la route 417. Les propriétés environnantes utilisées pour la culture commerciale et gazonnière, ainsi que l'extraction de la tourbe, sont drainées par des drains agricoles ou des drains de tourbe qui se déversent dans le cours d'eau Fraser ou le ruisseau Moose à des points situés entre les stations d'échantillonnage en amont et en aval des puits d'échantillonnage de l'EOWHF. La qualité de l'eau de surface hors site dans le cours d'eau Fraser et le ruisseau Moose en aval de l'EOWHF a toujours été influencée par le rejet d'effluents de lixiviat traités du site. Les pratiques d'exploitation ont été ajustées pour limiter les rejets d'effluents en fonction du débit du ruisseau Moose. Les analyses de toxicité et biologiques indiquent que les rejets des eaux traitées de l'EOWHF n'ont aucun impact sur les eaux à le ruisseau Moose.
Quantité d'eau de surface
Les zones d'étude du projet, de même que celles hors-site, sont situées dans les sous-bassins hydrographiques du ruisseau Moose et de la rivière Scotch, qui font tous deux partis du bassin hydrographique de la rivière Lower South Nation. Les caractéristiques de l'eau de surface autour du site comprennent le cours d'eau Fraser le long des limites est et nord de l'EOWHF qui se jette dans le ruisseau Moose situé à l'ouest, et le cours d'eau Albert Fahey Award situé le long de la limite sud du site, qui se jette également dans le ruisseau Moose. Les terrains du projet contiennent des drains en tuiles agricoles, qui drainent la majeure partie de la zone à l'ouest vers le cours d'eau Fraser. La partie est de la zone s'écoule vers l'est vers le cours d'eau Tayside-Legault. Le système de gestion des eaux pluviales de l'EOWHF existant est approuvé en vertu d'une autorisation de conformité environnementale et comprend cinq bassins de gestion des eaux de surface, des canaux périphériques et une structure de contrôle de sortie située au nord-ouest du site, et qui débute en aval de deux des étangs et s'étend jusqu'à la structure de sortie au nord-ouest du site où les débits sont contrôlés pour ne pas augmenter les débits de pointe en aval.

Résumé des conditions environnementales existantes

Écologique
Écosystèmes terrestres
Trois espèces menacées ont été observées dans la zone d'étude lors des relevés sur le terrain : l'hirondelle de rivage, l'hirondelle rustique et la petite chauve-souris brune. Les habitats utilisés par les deux premières espèces font partie des terrains du projet et sont protégés en vertu de la Loi sur les espèces en voie de disparition. La rainette faux-grillon de l'ouest (menacée en vertu de la Loi sur les espèces en péril) a été observée sur les terrains du projet et le long de la limite nord de l'EOWHF. La tortue serpentine (préoccupante en vertu des deux lois) a été observée sur les terrains du projet.
Écosystèmes aquatiques
Aucune espèce de poisson inscrite à l'échelle régionale, provinciale et/ou nationale (espèce menacée) n'a été observée dans la zone d'étude au cours des analyses sur le terrain de 2021, et aucun habitat de frai sensible à l'habitat essentiel n'a été identifié.
Socio-économique
Économique
L'EOWHF est le plus grand employeur du canton de North Stormont, offrant des emplois stables et à temps plein aux résidents de la région. L'EOWHF est un partenaire important dans l'économie locale par le biais de nombreux dons pour soutenir les groupes et les activités communautaires, l'entente économique avec la communauté d'accueil et les versements de taxes municipales. L'EOWHF dépense plus de 15 millions de dollars auprès de plusieurs entreprises locales pour l'achat de biens et de services. L'EOWHF compte 45 employés; 69 % résident dans les comtés unis de Stormont, Dundas et Glengarry. Un quart des employés de l'EOWHF sont employés depuis plus de 7 ans.
Sociale
Communauté locale
Le canton de North Stormont compte 6 873 habitants (2016) et connaît une faible croissance démographique. Il y a huit résidences actuellement dans la zone d'étude hors site. La résidence la plus proche se trouve à moins de 50 mètres de la limite est de la zone d'étude. Il y a un total de 11 entreprises dans les zones d'étude. Il n'y a pas d'installations récréatives situées à proximité de l'EOWHF (tels que parcs, sentiers pédestres, etc.). Il y a une borne d'incendie à environ 500 mètres de la limite est du site. Il n'y a pas d'écoles, d'églises ou d'autres installations communautaires à proximité de l'EOWHF. GFL utilise une variété de mesures proactives pour minimiser les nuisances liées au bruit, à la poussière, aux odeurs, aux déchets et à la vermine dans le secteur.
Visuel
Malgré la topographie relativement plate, le lieu d'élimination actuel est à peine visible des routes entourant l'installation. Les bâtiments et les structures (par exemple, les usines de traitement des eaux usées et de compostage) du côté nord de l'installation sont plus visibles depuis le nord. La vue sur la zone du projet est dégagée le long du chemin de concession 7, de la route 138 et du chemin Lafleche. Il n'y a pas de couverture naturelle (comme des arbres ou des talus) pour masquer la vue sur les terrains du projet de la résidence la plus proche à l'est.
Environnement culturel
Ressources culturelles et patrimoniales
Trois éléments potentiels du patrimoine culturel ont été identifiés dans la zone d'étude, dont deux paysages agricoles et une résidence. Ces éléments du patrimoine culturel sont associés aux modèles historiques du canton de North Stormont et sont représentatifs des premiers établissements de la communauté.
Ressources archéologiques
L'évaluation archéologique de l'étape 1 a déterminé qu'il n'y avait aucun site archéologique précédemment enregistré dans la zone d'étude hors site, et qu'il se trouve dans une ancienne tourbière qui a été drainée à des fins agricoles au XXe siècle. L'inspection de la propriété a confirmé que la zone d'étude ne présente aucun potentiel archéologique.
Environnement bâti
Transport
Dans les conditions actuelles et futures, la capacité du réseau routier actuel sera suffisante et ce, même si le site recevra le tonnage maximal quotidien. Aucune amélioration du réseau routier n'est requise dans le cadre de la poursuite des activités de l'EOWHF.
Zonage
Le site actuel de l'EOWHF est zoné pour un usage industriel lourd. Les usages autorisés dans la zone de l'EOWHF sont: élimination des déchets (WD), zone d'exception pour l'élimination des déchets (WD-2), rural et ANSI. Une installation de gestion des déchets est un usage autorisé dans WD et WD-2. Il y a quatre usages sensibles à moins de 500 m de la limite de la zone d'étude (la distance à l'intérieur de laquelle le MECP identifie le plus grand potentiel d'effets négatifs d'un lieu d'élimination). Ces usages comprennent deux résidences et deux commerces. Les terrains prévus pour le projet à l'est du site de l'EOWHF sont zonés Agriculture (AG) avec une petite superficie le long de la route 138 zonée Zone d'exception commerciale routière (CH-7). Une modification au règlement de zonage serait nécessaire pour permettre une installation d'élimination des déchets sur les terrains du projet. Les terrains du projet présentent deux types d'usages: agricoles (cultures/produits) ; et commerciales, et n'ont pas de désignation d'usage dans le plan d'aménagement du comté autorisant une installation de gestion des déchets. Une modification au plan d'aménagement serait nécessaire dans le cadre du projet.
Extraction de ressources et agriculture
Extraction de ressources
Une petite partie des terres dans la partie hors site la plus à l'est de la zone d'étude est désignée pour des activités d'extraction de ressources (puits et carrière autorisés). Les usages associées à l'extraction de ressources (agrégats/tourbe) représentent 15 % de la superficie totale des terres dans la zone d'étude hors site.
Les terres agricoles
Les terres situées hors site au sud-est de la zone d'étude, ainsi que des parcelles de terrains dans les parties est et ouest sont des terres désignées pour l'agriculture. Le zonage prédominant des terres hors site de la zone d'étude est agricole aux fins de grandes cultures et de production maraîchère; représentant 74 % de la superficie totale des terres, tandis que l'utilisation des terres agricoles aux fins d'élevage en représente 1 %.

Consultation et engagement

La démarche de consultation entourant l'évaluation environnementale doit intégrer les communautés locales, les agences gouvernementales, les groupes autochtones et toutes autres parties intéressées ou concernées.

La démarche de consultation et d'engagement comprendra :

- Un avis publié dans les **journaux locaux, par le courrier postal ou par courrier électronique**
- **Des activités publiques d'information** – en personne ou de façon virtuelle (sur Internet)
- Les documents d'information du projet seront publiés sur le site Internet de l'entreprise à l'adresse suivante:

<https://gflenv.com/moose-creek-landfill-expansion/>

GFL se fera un plaisir de répondre aux questions qui lui seront soumises par **téléphone, courriel ou par la poste**.

N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous souhaitez rencontrer un employé de GFL ou un membre de notre équipe de projet.



Prochaines étapes

- Les **commentaires reçus** lors de cette activité publique d'information et les autres commentaires reçus seront pris en compte pour l'EE.
- Une **deuxième activité publique d'information** sera organisée pour présenter les résultats préliminaires de l'EE et l'identification du scénario préféré.
- GFL fera circuler le projet d'EE pour examen et commentaires. Les membres du public, les organisations, les communautés autochtones, et d'autres intervenants clés peuvent examiner et soumettre des commentaires sur la version préliminaire de l'EE au cours de cette période d'analyse.
- L'EE sera complétée avec les commentaires reçus et sera officiellement soumise au MECP pour analyse et décision du ministre.
- L'avis de dépôt des versions préliminaire et finale de l'EE sera publié dans les journaux locaux, par lettre/courriel et sur notre site Internet du projet <https://gflenv.com/moose-creek-landfill-expansion/>.

Merci

Si vous désirez inscrire votre nom à notre liste de distribution du projet ou si vous voulez soumettre une question, veuillez communiquer avec

Mr. Greg van Loenen
Agent de conformité environnemental
GFL Environmental Inc.
17125, route Laflèche, Moose Creek, Ontario K0C 1W0
Téléphone: 613-538-2776, poste 2223
Télécopieur: 613-538-2779
Courriel: gvanloenen@gflenv.com

GFL et son équipe de projet vous remercient de votre participation et de vos commentaires sur le projet.